

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de GLANDAGE

se réunira, en séance *ordinaire* le *vendredi 28 mai 2021 à 20 heures*

Objet de la réunion

Séance du Conseil Municipal à huit clos en conséquence des mesures de confinement prévues:

Approbation du procès-verbal des délibérations du 23 mars 2021,

1/ Adhésion au SDED,

2/ Actions en forêt communale de Glandage,

3/ Déplacement des panneaux d'agglomération de Glandage et Grimone,

4/ Toiture et charpente de la chapelle de Grimone. Demande de Subvention.

5/ Installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux;

6/ Travaux Maison Forestière n°3.

7/ Convention de mise en garde d'équipements de signalétique.

8/ Divers

- Forêt Le Coulon

Fait à Glandage le, 18 mai 2021

L'adjoint au Maire

Jean-Luc ORAND

